

Informations pratiques :

**Lieu : Institut du Travail Social Pierre Bourdieu (ITS)
8, Cours Léon Bérard, 64075 Pau**



Coût de la journée d'étude : 25 €

Dans l'attente de vous retrouver nombreux,
Bien à vous,

Pascale ROUSSANNES, Coordinatrice régionale
Nancy SCROCCARO, Coordinatrice régionale
Cathy BLANC-CHARDAN, Administratrice déléguée régionale

**Inscriptions
avant le
20 Janvier 2023**



Inscription en ligne www.anpf.asso.org
ou par mail : anpf@anpf-asso.org



Le Comité de Pilotage de l'ANPF Sud-Ouest

a le plaisir de vous inviter à la **JOURNÉE RÉGIONALE**

*Les violences sexuelles
faites aux enfants.*



Comment les professionnels peuvent prévenir,
signaler et accompagner la parole de
l'enfant victime ?

**à Pau-Pyrénées Atlantiques
Mardi 24 Janvier 2023**

A 9 heures

Prévenir, signaler et accompagner la parole de l'enfant victime de violences sexuelles.

« Quand un enfant est abusé ou maltraité, il exprime sa souffrance avec des mots, des symptômes et des comportements. C'est lui qui a honte et qui se sent coupable. Si son malaise n'est pas compris, l'enfant peut se taire pour longtemps. » Martine Nisse et Pierre Sabourin

« La plupart de ces enfants sont invisibles. Les violences sexuelles qui leur sont infligées et notamment l'inceste font l'objet d'une sous-évaluation massive, cela veut dire à la fois que les victimes sont peu entendues et que la prise en compte de leur souffrance est inférieure à la réalité de leur souffrance » Edouard Durand.

Depuis 2018, la littérature grand public avec « Le consentement », « La familia grande », « Le voyage dans l'Est » et le cinéma avec « Les chatouilles », « Service volé » témoignent de la libération de la parole et mettent en lumière l'insoutenable réalité des violences sexuelles faites aux enfants.

La loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste ainsi que la mise en place par le gouvernement en Janvier 2021 de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) contribuent également à un début de prise de conscience sociétale de la gravité de la situation.

Malgré cette libération de la parole, il existe un écart énorme entre le chiffre estimé des enfants victimes de violence sexuelle (160000)*, le nombre de plaintes 7000* et enfin le nombre de condamnations très faible à hauteur de 1000.

Ce constat interroge. La prévention, la judiciarisation et la prise en charge des victimes restent très tardives et certainement encore trop insuffisantes.

Le groupe régional Sud-Ouest de l'ANPF propose une réflexion sur les violences sexuelles faites aux enfants déclinée sur trois journées :

- *Le 24 Janvier 2023 à Pau : Du signalement au jugement*
- *Le 6 Juin 2023 à Bordeaux : Prévention, repérage et accueil de la parole de l'enfant*
- *Le 21 Novembre 2023 à Agen : Prise en charge de l'enfant victime de violences sexuelles*

Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des professionnels de la protection de l'enfance face aux révélations de l'enfant accueilli.

Protégé par la mesure de placement, l'enfant peut se confier dès les premières semaines à un adulte référent et protecteur.

Comment dépasser ses propres affects, les sentiments premiers d'incompréhension ou de sidération que peuvent provoquer des révélations d'abus sexuels. Quels sont les signaux d'alerte qui pourraient aider les professionnels à repérer les enfants victimes de violences sexuelles? Comment accompagner l'enfant dans ce qu'il dit, dans ce qu'il vit, dans son statut de victime ? Comment vivre sa vie d'adulte avec « ce qui n'aurait pas dû être » ?

PROGRAMME

J'ai quelque chose à te dire ...

9h00-9h30 : Accueil café et émargement

9h30-9h45 : Mot de bienvenue de la Présidente.
Présentation de l'ANPF. Présentation des journées.

9h45-10h30 : Dis-moi, quel chemin prendra ma parole ?

Intervention de Mme MARTIN et Mme DE RAVIGNAN pour une présentation de la CRIP (*Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes*) CD64,

10h30 11h30 : Dis-moi, qui peut m'accompagner en tant que victime ?

Intervention de Mme LEGRE pour une présentation de l'APAVIM (Association Pyrénéennes d'Aide aux Victimes et Médiation) - de Pau.

11h30 12h00 : Questions-Echanges avec la salle

12h00-13h30 : Pause déjeuner, repas libre

13h30-14h15 : Dis-moi, comment et où ma parole sera recueillie ?

Présentation de la Salle Mélanie par Madame LAGUIAN et Monsieur LOUIT (Maison de protection de la Famille des Landes) et Mme NOUAIS, Mme BALBIS (Maison de protection de la Famille des Pyrénées Atlantiques)

14h15-15h00 : Dis-moi, qui va examiner mon corps ?

Le rôle du Médecin légiste, Docteur HIQUET

15h00-15h45 : Dis-moi, et après ?

Le rôle du Parquet et du Procureur de la République. M. JARRY